## Retrait de la candidature pour un ancien affichage

## But : Ne pas être nommé sur un poste qui ne vous intéresse plus.

Vous pouvez retirer votre candidature sur des affichages antérieurs en revenant 5 ans en arrière sur certains postes pour lesquels une nomination est encore possible.

- 1. Connectez-vous au Guichet RH Web.
- 2. Cliquez sur le module « **Poste** » « **Affichages de postes** ».
- Sélectionnez l'onglet « Historique ». Cochez la case « Mes postulations seulement ». Puis, sélectionnez la période « sur 60 mois (5 ans) » afin d'avoir une vue d'ensemble de toutes vos postulations.
- Trouvez le poste dont vous voulez retirer votre candidature. À partir de la colonne

   « Actions », sélectionnez le « X » rouge intitulé « Se désister de ce poste ».
- 5. Un message de confirmation vous apparaîtra afin de valider votre décision de retirer votre candidature de l'affichage sélectionné. Vous devez cliquer sur « Oui ». En cliquant sur « Oui », votre candidature sera retirée de l'affichage en question.

Note :



Guichet Web (rtss.qc.ca)

Mon dossier	Gestion de temps	Relevés Poste	Aide	Messages
Affichages courants	Mes candidatures	Historique		
/ous pouvez mainte	nant retirer votre candid	ature d'un poste pen	dant la pé	riode d'affich





\*Une case blanche avec un X rouge signifie qu'il est toujours possible de retirer votre candidature. \*Une case grise avec un X rouge signifie que votre ancienne postulation restera visible sur ce poste, dans votre guichet RH web, mais étant inactive, vous ne pourrez jamais être nominé sur ce poste.